

Communiqué de presse



Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, installera le comité d'orientation de la concertation sur l'enseignement et la recherche en architecture le mardi 20 novembre.

Composé de 33 personnalités, ce comité d'orientation doit proposer à la Ministre en février 2013 une analyse prospective de l'enseignement et de la recherche en architecture.

La ministre de la Culture et de la Communication a choisi de nommer à sa présidence Vincent FELTESSE, Député-maire de Gironde, Président de la communauté urbaine de Bordeaux et Président de la fédération nationale des agences d'urbanisme.

Cette concertation se déroulera à deux niveaux : national au sein de ce comité d'orientation, et territorial au sein de 5 grands pôles où les écoles échangeront avec leurs partenaires.

Le réseau des 20 Écoles nationales supérieures d'architecture, placées sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, constitue un réseau original d'établissements d'enseignement supérieur qui accueille 19 000 étudiants. Salué par l'Agence d'évaluation de la recherche (AERES) pour la qualité de ses formations, ce réseau s'interroge cependant sur son positionnement au moment où le monde universitaire se réorganise et organise lui-même ses assises de l'enseignement et de la recherche en architecture.

Il s'agit à l'issue de cette concertation de définir les voies et les moyens qui permettront de garantir et d'optimiser l'excellence de l'enseignement en architecture, qui doit se nourrir d'une recherche exigeante et de partenariats internationaux.

Convaincue que l'architecture constitue une véritable école de la responsabilité, de la conscience citoyenne et de l'innovation, la ministre de la Culture et de la Communication a placé son enseignement au cœur des priorités du ministère. Elle souhaite ainsi conforter l'évolution des programmes des Écoles nationales supérieures d'architecture et renforcer l'attractivité du système de formation français.

Paris, le 15 novembre 2012

Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>